

# la Picelle

L'histoire de Lyon va vous surprendre



**LE GRAND  
THÉÂTRE**

# UNE VISITE TRIMESTRIELLE POUR VÉRIFIER SES AIDES AUDITIVES: UN VRAI PLUS CHEZ AUDITION CONSEIL



**STÉPHANE GALLÉGO**  
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

## Une fois que le patient a une ordonnance d'un médecin ORL, comment se déroule sa prise en charge par Audition Conseil ?

« Lors du premier rendez-vous, un bilan est réalisé. Après la création du dossier administratif, l'audioprothésiste va faire connaissance avec le patient, cibler quelles sont les difficultés de compréhension ressenties, connaître ses éventuelles pathologies de l'oreille, établir les circonstances où il ressent une gêne et ce qu'il aimerait améliorer. Plusieurs tests au casque et en champ libre vont être réalisés pour déterminer les sons les plus faibles entendus, les sons les plus forts supportés, mais aussi évaluer sa compréhension dans le silence et dans le bruit. »

## Que se passe-t-il après la réalisation de ces tests ?

« Nous conseillons le patient sur le

**Audioprothésiste D.E., Stéphane Gallégo revient sur l'importance accordée au suivi des patients du réseau dans tous les centres Audition Conseil du département du Rhône.**

choix de l'aide auditive et choisissons ensemble l'aide la plus adaptée à sa perte d'audition tout en lui expliquant les différents niveaux de gamme qui existent, mais aussi, si l'aide est à piles ou rechargeable. Nous lui indiquons le prix et se chargeons de lui donner le montant de remboursement prévu par la Sécurité sociale, sa mutuelle ainsi que son reste à charge. »

## Audition Conseil propose un mois d'essai gratuit. Quel va être le suivi mis en place pendant cette période ?

« La période d'essai est obligatoire, gratuite et sans engagement d'achat. Ce que nous apportons en plus chez Audition Conseil, c'est un suivi hebdomadaire pendant ce mois. Nous voyons chaque semaine le patient et faisons évoluer sa correction par rapport à la vitesse à laquelle il s'habitue à ses aides auditives. À travers des tests, nous mesurons son audition, évaluons sa compréhension avec et sans appareil, dans le silence et le bruit. Durant cette période de réadaptation, nous redonnons au patient l'habitude de réentendre afin que le son redevienne une parole qu'il va comprendre. Pour certains patients, cette période sera plus longue et nous pourrons allonger l'essai d'autant. »

## Que se passe-t-il à la fin de cette période d'essai ?

« Le patient doit prendre une décision : acquiescer ou non l'appareil auditif. Si c'est le cas, nous organisons le règlement. Il faut savoir que les aides sont garanties quatre ans, pièces et main-d'œuvre. Puis, tous les trois mois, nous lui adressons un courrier pour l'inviter à faire une visite de contrôle, une prestation qui est comprise dans le prix des aides auditives. Cette visite trimestrielle est l'occasion de réaliser un entretien technique. Comme ce sont des appareils très miniaturés, il faut vérifier minutieusement que la sortie du son n'est pas obstruée et que les micros ne sont pas bouchés. Nous les passons aussi en chaîne de mesure pour s'assurer que l'électronique n'ait pas dérivé. Nous nous enquêrons également de la satisfaction du patient, des axes d'amélioration possibles et nous effectuons de nouveau des tests car, l'audition du patient évolue progressivement et il faut ajuster régulièrement la correction apportée par les appareils. Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous dans le centre Audition Conseil le plus proche de chez vous. Nous pourrions ainsi prendre le temps de vous expliquer notre méthodologie d'appareillage. »

*Prenez rendez-vous  
dès maintenant  
& rencontrons-nous !*

STÉPHANE GALLÉGO  
TIPHAINÉ BIGEARD ET MARIE PASKO,  
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLOMÉS D'ÉTAT



## Vos audios à vos côtés à Lyon

**LYON 1<sup>er</sup> Terreaux**  
22 rue Constantine  
04 72 41 88 03

Métro A et C, arrêt Hôtel de Ville - Louis Pradel  
Bus : 19, C3 et C14, arrêt Terreaux  
C13, C18 et S12, arrêt Hôtel de Ville

**LYON 4 Croix-Rousse**  
130 bd de la Croix-Rousse  
04 78 39 28 52

Bus : C13, 45 - Arrêt Mairie du 4<sup>ème</sup>  
Bus : 2, 33 - Place des Tapis  
Métro C - Arrêt Croix-Rousse



Le Bonheur est dans l'Oreille



**Directrice de la publication**  
Julie Bordet

**Rédaction :**  
Julie Bordet  
juliebordet@laficelle.com  
(06 14 03 75 34)

Josette Bordet  
josettebordet69@gmail.com  
(06 52 12 82 58)

**Publicité**  
Véronique Segard  
laficelle.publicite@gmail.com  
(06 15 78 03 03)

La Ficelle.  
94 bd de la Croix-Rousse  
69001 Lyon  
Tél. 06 52 12 82 58  
redaction@laficelle.com

**Impression :**  
IPS (Reyrieux - 01)  
Edité à 10 000 exemplaires

**Distribution :**  
Société Goliath, Lyon 1er

**La ficelle SARL**  
Capital : 8000 euros. Siège social : 94  
boulevard de la Croix-Rousse 69001  
Lyon. Objet social : édition de  
publications de presse et de sites  
Internet  
Gérante : Chloé Lanteri-Bordet  
RCS : 503 200 487 RCS LYON  
ISSN 2111-8914

*Toute reproduction ou représentation  
intégrale ou partielle par quelque procédé  
que ce soit, des pages et des publicités  
publiées dans la présente publication, faite  
sans autorisation de l'éditeur est illicite et  
constitue une contrefaçon.*



**L**e Grand-Théâtre. Une histoire à trois volets et une construction en trois époques. Soufflot le dessine dans les jardins de l'Hôtel de Ville au XVIIIème siècle. Chenavard et Pollet le modifient au XIXème et Nouvel le transforme au XXème. Dans ce théâtre, comme dans beaucoup d'autres, des pratiques anciennes subsistent, à savoir la manifestation des spectateurs avec des chahuts épiques qui perdurent jusqu'au début du XXème siècle. Un troisième volet nous rappelle les techniques d'éclairage dans les théâtres, depuis la torche jusqu'à l'électricité. Bonne lecture.

**Julie Bordet**

## Sommaire

La ficelle démêle  
Le Grand-Théâtre

La ficelle démêle  
Les chahuts  
au théâtre

La ficelle démêle  
Techniques  
d'éclairage au théâtre

### Quai du Rhône



POUR CONSULTER D'ANCIENS NUMÉROS : [WWW.LAFICELLE.COM](http://WWW.LAFICELLE.COM)



La ficelle en téléchargement  
[www.laficelle.com](http://www.laficelle.com)



# ANGELE IMMOBILIER

*Votre agence à la Croix-Rousse et à Caluire*

Confiez-nous la vente  
de votre bien

85 Boulevard de la Croix-Rousse, 69004, LYON

Tél : 04 78 39 21 71 - site : [angeleimmo.com](http://angeleimmo.com)



# LE GRAND THÉÂTRE OU L'OPÉRA DE LYON

Le « Grand Théâtre » désigne le bâtiment édifié par Soufflot en 1756 et également la reconstruction de Chenavard et Pollet en 1831. Il prendra le nom d' « Opéra de Lyon » dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.



Situé dans les jardins de l'Hôtel de Ville au XVIII<sup>ème</sup> siècle, aujourd'hui place de la Comédie, l'édifice de Soufflot avait belle allure. La façade à trois niveaux surmontés d'une corniche et d'une balustrade rappelait celle des théâtres italiens. Doté d'une grande salle avec trois rangées de loges et un parterre, sa contenance était importante. Un théâtre novateur avec des balcons, mais aussi des loges confortables pour les acteurs et une buvette pour les spectateurs. Dotée d'une très bonne acoustique, la nouvelle salle était adaptée au répertoire de l'opéra-comique

## LA NOUVELLE SALLE ÉTAIT ADAPTÉE AU RÉPERTOIRE DE L'OPÉRA- COMIQUE AINSI QU'AU THÉÂTRE CLASSIQUE

ainsi qu'au théâtre classique. Voltaire, Beaumarchais, Racine... et les opérettes à la mode, très prisées des spectateurs. Un succès qui va nécessiter la construction d'un quatrième rang de loges en 1788.

Malgré le succès du théâtre, la gestion de son budget est problématique pour les directeurs successifs qui se voient obligés de louer la salle à des organismes divers. Mais les bals, la location de la buvette, les redevances des boutiques aux abords du théâtre, ne suffisent pas à équilibrer les dépenses. Ces problèmes ne vont pas s'améliorer avec la période révolutionnaire. En effet on ferme le théâtre, puis les Girondins l'occupent, avant sa désaffectation. Bien que rouvert en 1794 avec un nouveau répertoire qui doit aider à « élever l'âme du républicain », le théâtre ne résiste pas à la fail-



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON - [www.archives-lyon.fr](http://www.archives-lyon.fr) - Ref : 4F111971

**Théâtre Chenavard et Pollet**

## LE STYLE SERA DIFFÉRENT DU PRÉCÉDENT ET INSPIRÉ DE LA RENAISSANCE ITALIENNE

lite « dans une salle en ruine et avec un répertoire très appauvri. » (1) Vendu comme bien national, il est ensuite racheté par la Ville qui décide de le reconstruire malgré son délabrement dû à un incendie en 1826.

La reconstruction est confiée aux architectes Chenavard et Pollet en 1828. Le style sera différent du précédent et inspiré de la Renaissance italienne dans le maintien de l'ordre classique et des proportions dites indispensables pour obtenir l'équilibre et la beauté des masses. Cependant ici l'ouvrage offre une certaine modernité, tout en utilisant les codes de l'architecture classique. Un beau rythme pour trois niveaux superposés. Le rez-de-chaussée et l'étage offrent la solidité des piliers doriques et l'élégance des colonnes engagées de style corinthien. Le tout est surmonté d'un attique décoré soutenant les statues des muses des arts et des lettres sculptées par MM. Bonnet, Bonnassieux, Fabisch et Roubaud. Huit muses seulement au lieu de neuf. Uranie, la muse de l'astronomie est absente. Est-ce un oubli comme on pourrait le penser ou bien



**Balcon & orchestre, Fonds Poulin, BML.**  
**L'intérieur du bâtiment, et ses ornements de guirlandes et angelots néo-dix-huitième, contraste avec la beauté sobre des façades.**



**Benoist-mary, La Soirée au Grand-Théâtre, Fonds Orgeret - BML**



**Bal des étudiants au profit des pauvres de Lyon, 1912, BML**



**La Chauve-Souris, 1937 - BML**

une volonté d'architecte afin d'équilibrer la façade ? La capacité de la salle atteint mille huit cents places avec une superposition de galeries et un parterre où les spectateurs sont assis et non plus debout.

Le répertoire proposé est varié enchaînant opéra, théâtre musical, ballets. Puis plus tard des projections cinématographiques accompagnées par l'orchestre comme Ben-Hur, Napoléon à Sainte-Hélène ou M. le Maudit... Les Lyonnais vont aussi découvrir les oeuvres de Wagner, Moussorgski, Verdi, et vivre une renaissance du ballet, dans les années trente, autour des troupes invitées : les ballets russes, Serge Lifar, Ana Pavlova, Diaghilev... L'Opéra sera, jusque dans les années cinquante un lieu de festivités et de rencontres lors des soirées dansantes ou des grands bals organisés par diverses associations.

Malgré cela, la gestion du budget est au centre des préoccupations et les directeurs continuent de se succéder privilégiant les spectacles « faisant recette » (1) avec des programmations accrocheuses, ou des spectacles vus C'est alors la règle des « trois débuts » où « un artiste choisi par le directeur ne pouvait pas être admis à figurer dans la troupe après trois apparitions dans trois ouvrages successifs ; et le jour du troisième début c'est le public qui décide de son engagement en sifflant ou en applaudissant. » (1) (voir « les chahuts » pages suivantes)

Il faudra attendre l'arrivée de Paul Camerlo, de 1949 à 1969, pour, sinon redresser, au moins équilibrer la trésorerie grâce aux nombreuses opérettes mais aussi à une belle programmation : « Wozzeck » d'Alban Berg, « Le Château de Barbe-Bleue » de Béla Bartok, « Porgy and Bess » de George Gershwin, « Le Fou » de Marcel Landowski, « Les Canuts » de Joseph Kosma »...

En 1969, avec l'arrivée d'un nouveau directeur, Louis Erlo, est mis en place l'Opéra-nouveau avec une volonté de rendre l'opéra accessible à tous, grâce à des tarifs réduits et

### LES LYONNAIS VONT AUSSI DÉCOUVRIR LES OEUVRES DE WAGNER, MOUSSORGSKI, VERDI, ET VIVRE UNE RENAISSANCE DU BALLET

une nouvelle programmation. Sous le péristyle, des bouquinistes attirent les visiteurs. Mais le bâtiment « Opéra » que nous connaissons aujourd'hui est le fruit d'ajouts constructifs notoires. Constatant la vétusté des bâtiments, de nouveaux travaux sont envisagés par la Ville de Lyon et confiés, à l'issue d'un concours, à Jean Nouvel en 1989.

Celui-ci propose l'ajout d'une structure de métal et de verre et s'engage à restaurer le théâtre de Chenavard et Pollet comme le stipule le cahier des charges. Un cahier des charges pas tout à fait respecté, affirme Philippe Dufieux, professeur à l'école d'architecture de Lyon, puisque le bâtiment sera complètement vidé, ne conservant que les murs et le foyer au détriment de la belle salle du XIXème siècle et de son rideau de scène « volatilisé » depuis. (2) On peut cependant reconnaître que le nouveau bâtiment entièrement revu a de l'allure. Non seulement le réaménagement permet de tripler la surface, mais l'ensemble devient complètement contemporain.

« Une voûte en plein cintre domine le bâtiment,



**Réfection intérieure du Grand-Théâtre de Lyon : armature métallique du plateau supérieur de la double scène tournante en cours de montage. Démolie et remplacée en 1961. BML / P0546 S 2275**

## À SON SOMMET FUT AJOUTÉ, AU DÉBUT DU XVIIIÈME SIÈCLE, LE PREMIER OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DE LYON

doublant ainsi la hauteur de l'ancien édifice. Résolument contemporain ce dôme en verre, dont la mise en lumière est l'œuvre du plasticien Yann Kersalé, comporte plus de 8000 balises rouges. L'intensité du rougeoisement est fonction de l'intensité de l'activité à l'intérieur de l'Opéra. » (3) Le dôme de verre recouvert de lames brise-soleil abrite le corps de ballet qui « danse au-dessus de la ville »

L'intérieur noir nous invite dans sa coque laquée. « C'est noir, comme un piano à queue » (3) Les accès se font par escaliers, escalators, ascenseurs et passerelles suspendues depuis le plateau demi-circulaire du rez-de-chaussée. La surface du bâtiment doublée sur 20 mètres en sous-sol permettant l'accès à un petit amphithéâtre proposant récitals, pièces de théâtre et concerts, ainsi qu'à des salles de répétition et à un bar curviligne. Foyer, bar et restaurant offrent une détente au public: l'un, au sol miroir, renvoie les dorures du XIXème siècle et l'autre en terrasse, derrière les muses qui offre une vue imprenable sur l'Hôtel de Ville.

« L'ensemble du bâtiment, à l'exception de la salle, est traité avec sobriété utilisant les éléments d'un vocabulaire contemporain dans un registre alterné de transparence ou d'opacité. » (3)

### SOURCES

Jacques Beaufort – L'architecture à Lyon

Bibliothèque municipale de Lyon

2-Philippe Dufieux – L'art de Lyon

3-Jean Nouvel

1-Archives municipales



Joanny Domer, Le Triomphe d'Apollon (1886), plafond du foyer.



**LE DÔME DE VERRE RECOUVERT DE LAMES BRISE-SOLEIL ABRITE LE CORPS DE BALLET QUI « DANSE AU-DESSUS DE LA VILLE »**

Vue depuis l'intérieur du Studio du ballet, situé sous la verrière au sommet du bâtiment - Photo SashiRolls

# LES CHAHUTS AU THÉÂTRE

Depuis l'antiquité, le public du théâtre s'est montré indiscipliné, utilisant son droit de spectateur pour tyranniser les acteurs et contester les auteurs (1). Mais aujourd'hui, les spectateurs sont invités à éteindre complètement leurs téléphones portables pour ne pas gêner la représentation.



« Les Romains échevelés à la première représentation d'Hernani », gravure de Grandville (1836) - Si le drame avait eu six actes, nous tombions tous asphyxiés ». Maison de Victor Hugo - Hauteville House 2291.1



**L**interpellation des comédiens par les spectateurs est très ancienne. Déjà dans le théâtre grec, durant les Dionysies, fêtes en l'honneur de Dionysos, le public manifeste ses encouragements ou ses détestations envers les acteurs. Des spectacles en forme de concours où les spectateurs distribuent récompenses ou sanctions allant jusqu'au fouet pour un acteur jugé « mauvais ».

Les habitudes se perpétuent lors des siècles suivants. Invectives et jets d'objets sont monnaie courante. Un espace de contestation notoire qui attire un public indiscipliné, certes, mais qui aussi remplit les salles et augmente les recettes. Le théâtre est bien un outil d'éducation mais aussi de propagande et de censure. Le roi ou l'évêque peuvent intervenir dans le choix des spectacles, tout comme l'argent. Qu'en est-il à Lyon ?

En effet, pour remplir et rentabiliser les salles, les directeurs ont cherché des programmes ayant comme seuls buts d'attirer les spectateurs par des titres accrocheurs au détriment de la qualité. Mais le public ne s'y trompe pas et manifeste son mécontentement en installant une règle « des trois débuts » typiquement lyonnaise, qui consiste à n'admettre un acteur dans la troupe qu'après trois apparitions. Le jour du troisième début, c'est le public qui décide de son engagement en sifflant ou en applaudissant. (2) C'est l'occasion d'un grand chahut. Sifflets, applaudissements

## **SIFFLETS, APPLAUDISSEMENTS ET BAGARRES SONT LE LOT DES REPRÉSENTATIONS. LE VACARME EST TEL QU'ON EST OBLIGÉ DE BAISSER LE RIDEAU OU MÊME DE SOLLICITER L'INTERVENTION DES GENDARMES**

et bagarres sont le lot des représentations. Le vacarme est tel qu'on est obligé de baisser le rideau ou même de solliciter l'intervention des gendarmes. Des manifestations connues des comédiens. Ce fut le cas pour le grand tragédien Talma, alourdi par les ans et l'embouillant Achille » dans Iphigénie à Aulis de Racine. Invectives et « mots doux » lui sont jetés à la face. Il n'est pas rare, si une pièce déplait au public, d'entendre « Coupez ! Coupez ! » quand une scène lui paraît trop longue. (3) Une pratique qui contraint les directeurs et les auteurs à se plier souvent à ces exigences.

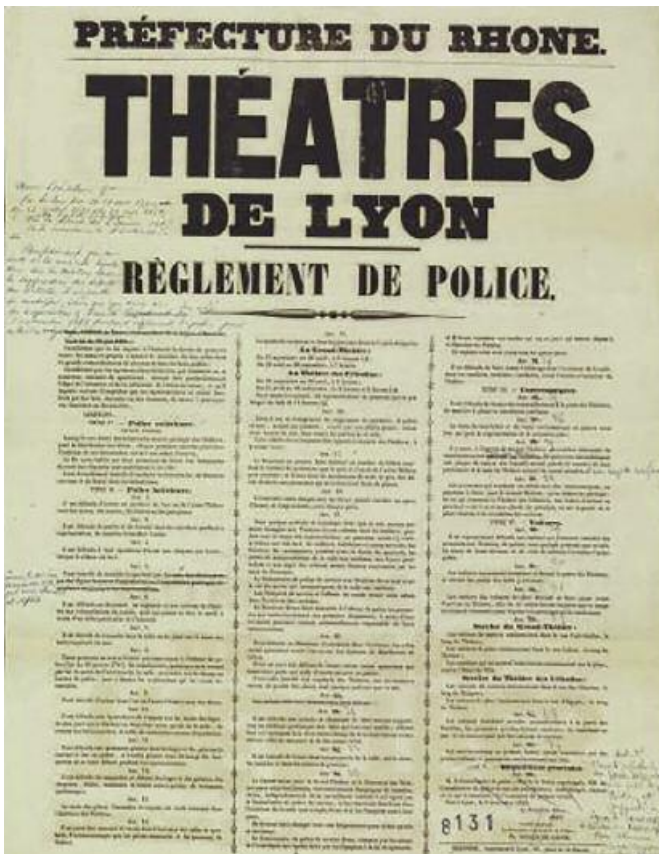
Le parterre est le lieu idéal pour se manifester. En effet, les hommes, debout, (les femmes

n'étaient pas admises au parterre), mangeaient, buvaient, déféquaient ou urinaient suivant l'humeur du moment et l'intérêt que suscitait la pièce représentée. Dans le Précurseur, journal lyonnais, on apprend aussi que chacun garde son chapeau sur la tête, que des chiens circulent librement et que le bruit couvre les voix des acteurs.

A la suite d'importants troubles envers l'ordre public, la Préfecture du Rhône fait afficher, en 1836, un règlement de police dans tous les théâtres stipulant l'interdiction de toute interpellation envers les directeurs et acteurs pendant les représentations, sous peine de sanctions.

Mais le public lyonnais reste toujours aussi indiscipliné. Au cours d'une représentation, écrit Le Censeur (journal lyonnais), deux artistes divisent les spectateurs. Le parterre apprécie l'un deux, tandis que les premières galeries préfèrent l'autre, chaque groupe manifestant son goût bruyamment. Les huées et les prises de bec entre les spectateurs menaçant d'en venir aux mains ne cessent qu'après l'intervention de la police. Les incidents se répètent d'une représentation à l'autre. Les objets, oranges, tomates, chaussures... entrent fréquemment en scène.

La municipalité, critiquée de toutes parts pour ses interventions plus ou moins musclées mais aussi pour son manque d'efficacité, multiplie les arrêtés, menace et punit les perturbateurs, sans grand changement dans



Règlement des théâtres de Lyon 1836  
AML 936 WP 8131

**MIEUX DORMIR**  
ESPACE DOS & SOMMEIL

Retrouvez un large choix de produits de literie  
parmi les plus grandes marques :  
**TEMPUR®, LATTOFLEX, ANDRÉ RENAULT...**

**85 rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE - 04 72 27 00 58**  
**277 rue Garibaldi - 69003 LYON - 04 78 62 86 04**  
**5 Av. Edouard Millaud - 69290 CARPONNE - 04 72 24 74 54**

[www.mieuxdormir.com](http://www.mieuxdormir.com)

les pratiques du parterre. D'un mandat à l'autre, les maires affichent des pratiques nouvelles pour endiguer le phénomène. Interdiction des sifflets ? Qu'à cela ne tienne ! Ils sont remplacés par des applaudissements et des trépignements tapageurs. Plus tard, sous le Second empire, le ministère laisse le choix aux directeurs du théâtre de supprimer ou non « les trois débuts ». L'un d'eux, Raphaël Félix, qui vient d'en supprimer l'usage pour l'ouverture de la saison 1865, se voit contraint de démissionner après l'émeute que cette décision a engendrée. Après les hurlements et les jets d'objets, les spectateurs ont envahi la fosse d'orchestre, renversé et cassé les pupitres, brisé les lanternes, lancé des pierres sur les forces de police qui étaient intervenues. Les manifestations se transforment en une émeute. L'effigie du directeur ayant été brûlée sur la place de la Comédie, les forces armées interviennent et, baïonnettes au canon, chargent la foule dans la rue Puits-Gaillot. On dénombre plusieurs blessés. (3)

Quelques mandats plus tard, en 1882, quand le maire Gailleton va supprimer les subventions du Grand-Théâtre, le public ne tarde pas à réagir vivement. Le 1er octobre, lors de la représentation d'ouverture au théâtre des Célestins, le maire, présent dans la salle, est injurié. Tout comme le 21 octobre au début de la représentation « Le tour du monde » d'après Jules Verne où les sifflets, hurlements

**C'ÉTAIT, SELON BALZAC,  
« UNE LIGUE D'ESCROCS  
À FIGURES PATIBULAIRES,  
BLEUÂTRES, VERDÂTRES,  
BOUEUSES, RABOUGRIES,  
À BARBES LONGUES, AUX  
YEUX FÉROCES ET  
PATELINS TOUT À LA  
FOIS, HORRIBLE  
POPULATION QUI VIT ET  
FOISONNE SUR LES  
BOULEVARDS DE PARIS »**

et slogans « Subventions ! A bas Gailleton ! », déchaînent les spectateurs depuis les balcons jusqu'au parterre, nécessitant de nouveau l'intervention des forces de police, suivie de charges de cavalerie contre les manifestants dans les rues adjacentes.

Comme on peut l'imaginer, entre les finances à équilibrer et le public tyrannique, sans parler des rivalités entre artistes, la gestion du théâtre n'est pas une entreprise de tout repos. Une sensible amélioration est cependant à noter avec la nouvelle pratique du noir dans la salle et l'installation de sièges dans le parterre. En effet, les règles ne sont plus les mêmes. Il n'est plus d'usage de mettre en lu-

mière les notables dans les loges, mais seulement la scène. D'autre part l'installation de sièges dans le parterre ne permet plus les déplacements intempestifs et les mouvements de foule.

Petit à petit, vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, « le corps du spectateur est domestiqué » (4). Dorénavant le spectateur doit arriver avant le début de la pièce, s'asseoir, ne pas bouger et ne pas parler pendant le spectacle. Toutefois, les manifestations ne cessent pas pour autant et peuvent prendre des aspects différents. Aux quatrièmes galeries, les spectateurs y sont agités et n'hésitent pas à huer, se moquer bruyamment et font fréquemment l'objet d'expulsions. Se perpétue aussi la « Claque ». Méthode qui consiste à engager des « claqueurs » pour soutenir ou « faire choir une pièce par des manifestations bruyantes (applaudissements, rires, huées...) ». Dirigés par un chef de claque, les claqueurs interviennent quand celui-ci fait signe. La claque est aussi utilisée comme chantage (obligation de payer une taxe pour ne pas se faire huer) (5). C'était, selon Balzac, « une ligue d'escrocs à figures patibulaires, bleuâtres, verdâtres, boueuses, rabougries, à barbes longues, aux yeux féroces et patelins tout à la fois, horrible population qui vit et foisonne sur les boulevards de Paris ». La claque est supprimée au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui, au théâtre, le silence est de ri-

# Mairie de la Ville de Lyon.

## LE MAIRE DE LA VILLE DE LYON

ORDONNE :

Il est expressément défendu d'entrer au théâtre avec des cannes ou des armes.

Les personnes qui se présenteront au spectacle avec des cannes ou des armes (les militaires en uniforme exceptés), seront tenues de les déposer, à l'entrée, dans les mains d'un Préposé chargé de les recevoir, et qui en fera la remise à la sortie.

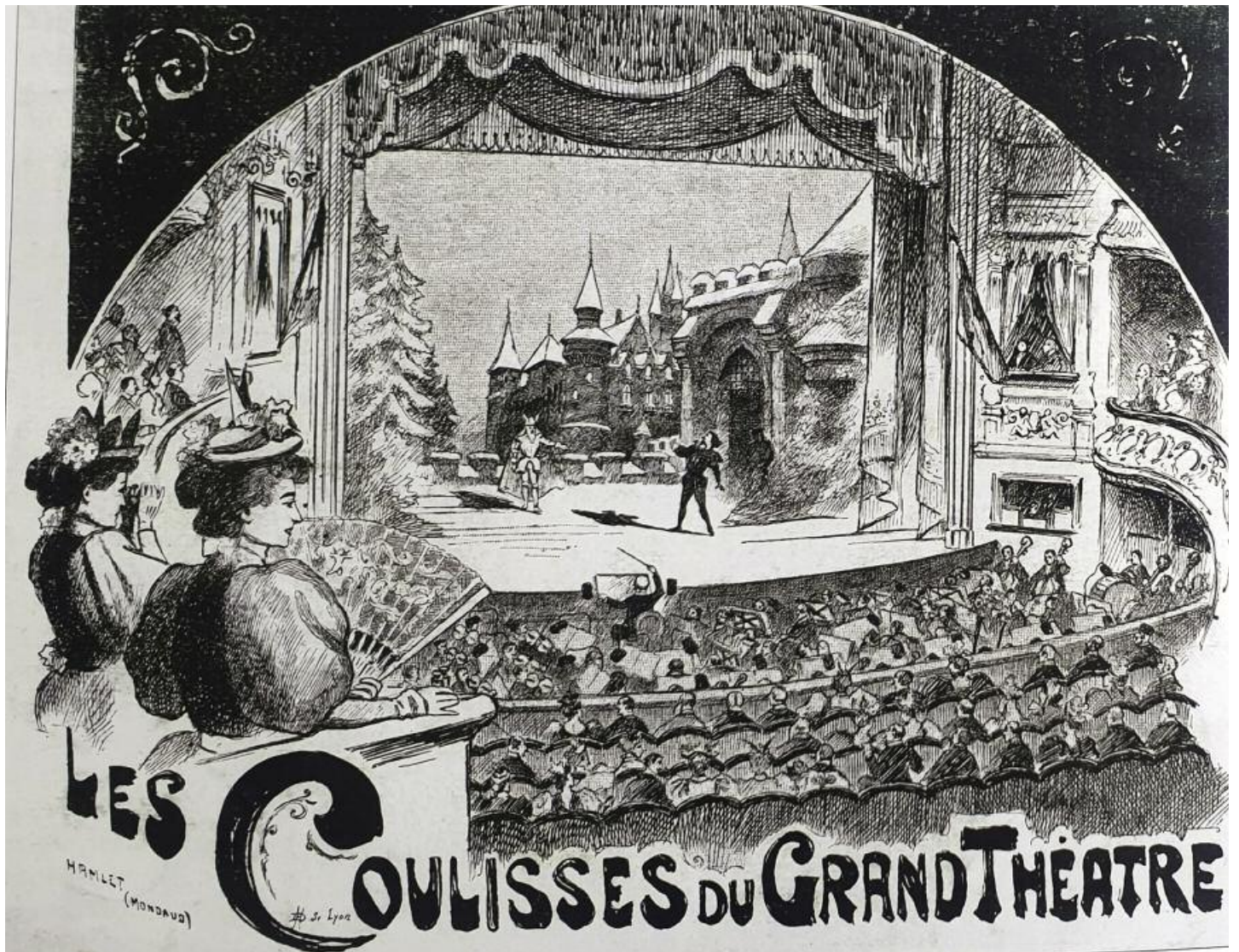
Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 22 Mai 1818.

*Le Maire de la ville de Lyon,*

**M.-A. NOLHAC, Adjoint.**

A LYON, de l'Imprimerie de RUSAND, Imprimeur de la Ville. — 1818.

6Fi18293



Gustave Giranne – Les coulisses du Grand-Théâtre, Hamlet – AML 9411139

**« LA PRÉSENCE DE LA  
FOULE GARANTIT UN  
JUGEMENT POPULAIRE ET  
IMMÉDIAT »**

gueur, mais les acteurs restent très sensibles au retour de la salle. Certains procèdent même à plusieurs enregistrements sonores de la même pièce pour « ajuster » leurs répliques en fonction du public. D'autres désirent que les spectateurs « parachèvent » l'oeuvre en participant à l'action. Une démocratie directe, disent-ils. « La présence de la foule garantit un jugement populaire et immédiat. » Rien n'est simple !

**SOURCES**

*La claque et la représentation politique au XIXe siècle*  
- Yann Robert

1- Dominique Pasquier - *Spectateur de théâtre : l'apprentissage d'un rôle social*

2- Bibliothèque municipale de Lyon

3- Gérard Corneloup - *De la scène aux coulisses. L'aventure au quotidien*

4- Dominique Pasquier - *Sociologie de l'Art*

5- ROBERT Yann, « *La claque et la représentation politique* »



11 place Tabareau Lyon 4e - 04 78 27 88 48

Du mardi au jeudi 9h à 13h et 16h à 19h30.

Vendredi et samedi 9h à 13h et 15h à 20h. Dimanche 10h à 13h.

# TECHNIQUES D'ÉCLAIRAGE AU THÉÂTRE

Dans les théâtres comme dans la vie quotidienne, la torche, la lanterne et la lampe à huile, sont trois sources d'éclairage utilisées depuis l'Antiquité. Chacune a sa particularité et son utilisation. Quelque peu polluantes avant l'arrivée de la « fée » électricité, elles ont néanmoins rendu possibles les spectacles dans les salles closes à partir de la Renaissance, avec quelques déboires...

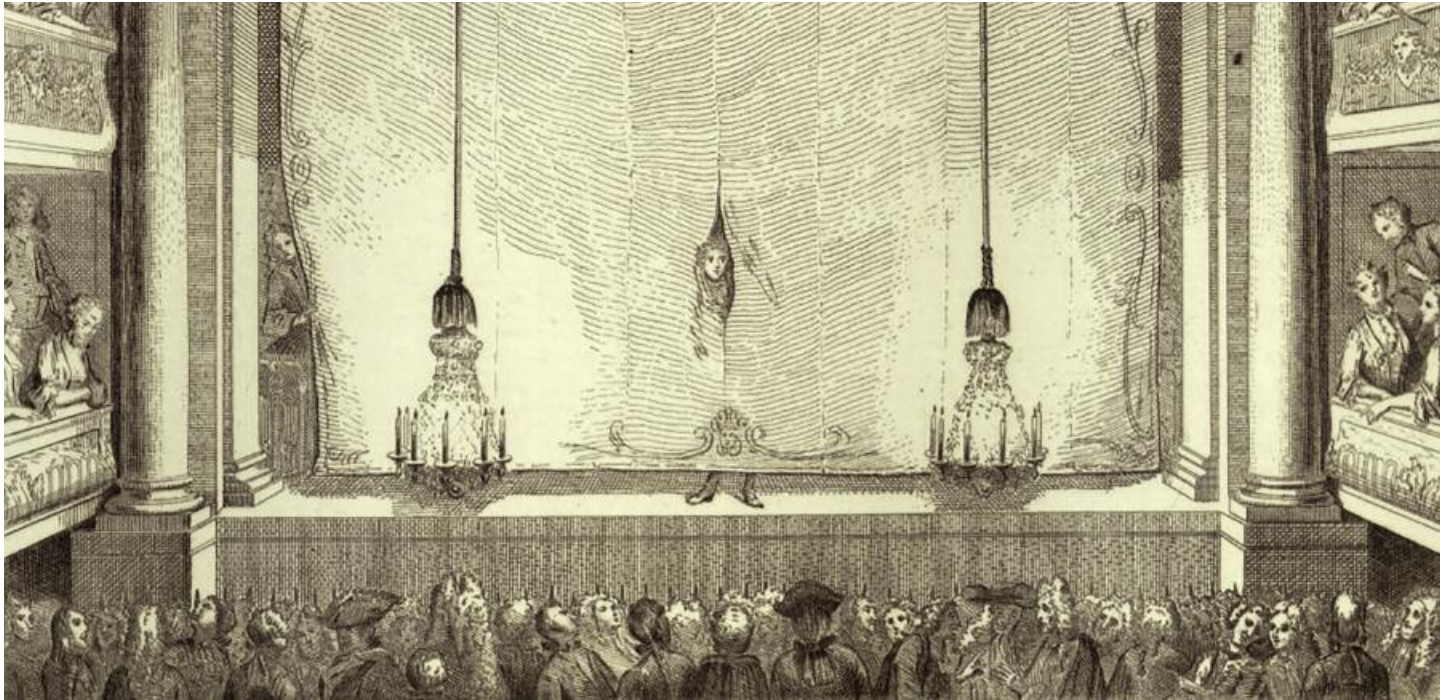


Le théâtre de la Reine - Parc du château de Versailles.

Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on utilise les torches fumantes de préférence pour les extérieurs et les chandelles et lampes à huile pour l'intérieur. Dans toute l'Europe, on retrouve les mêmes principes d'éclairage scénique. A savoir la Rampe, ensemble de

## LA RAMPE, ENSEMBLE DE CHANDELLES PLACÉES AU SOL DEVANT LA SCÈNE

chandelles placées au sol devant la scène. Les Herses, rampes accrochées en hauteur. Cependant difficiles d'accès, elles sont peu utilisées en France. Egalement les Portants, mâts verticaux à plusieurs lampes à huile. Ceux-ci restent dangereux car pouvant être heurtés



La Comédie-Française aux 17e et 18e siècles. BnF

par les artistes. Sans compter les coulées d'huile sur les costumes et les décors. Des énormes lustres sont installés au-dessus de l'avant-scène et du parterre, au fond de la

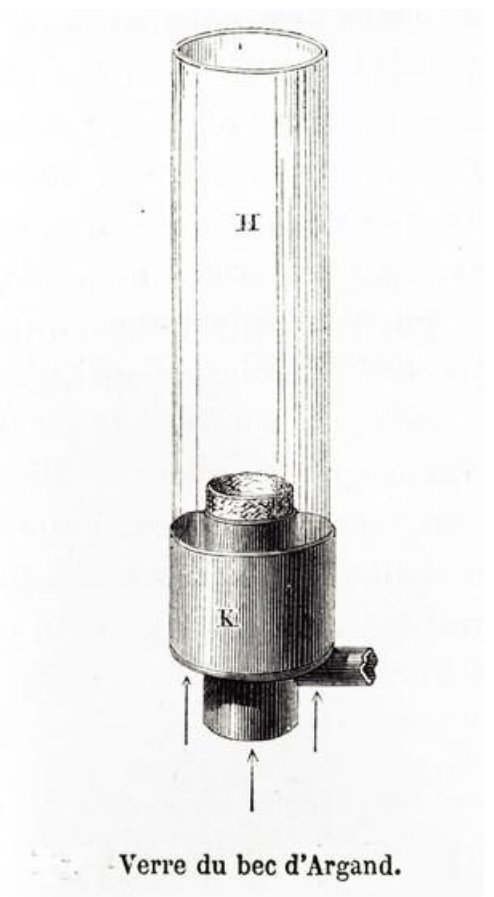
salle et le long des balcons. Ces lustres aux multiples chandelles sont manoeuvrés par des poulies. Allumés par les moucheurs au début de la représentation, ils doivent être

réalimentés en cours de séance. Il a donc fallu attribuer des temps d'intervention d'une dizaine de minutes pour que les moucheurs puissent faire descendre les lustres et

## ALLUMÉS PAR LES MOUCHEURS AU DÉBUT DE LA REPRÉSENTATION, LES LUSTRES DOIVENT ÊTRE RÉALIMENTÉS EN COURS DE SÉANCE



Lampe à quinquet - Un quinquet utilisé dans « A Portrait of James Peale », réalisé en 1822 par Charles Willson Peale. Au XVIIIème siècle, la lampe à huile du chimiste suisse Argand est améliorée grâce à l'idée du pharmacien parisien Quinquet d'y ajouter une vitre.





Rampe ancienne



La Revue  
d'Everett Shinn  
(1908) : l'actrice  
qui s'avance vers  
la fosse  
d'orchestre est  
essentiellement  
éclairée par la  
rampe

changer les bougies. D'où le choix utilitaire de découper la pièce en actes entre lesquels ces changements seront désormais attribués. Ainsi est né l'entracte !

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les théâtres s'emparent d'une nouvelle source d'éclairage, le gaz. « Une usine de fabrication de gaz hydrogène carboné est bâtie à Perrache dans les années trente, les rues Mercière et Saint-Dominique sont choisies pour tester ce nouveau procédé qui s'impose à l'éclairage urbain au milieu du siècle ». (1) Avec lui, sur la scène, on peut obtenir des variétés d'intensité qui peuvent suggérer aussi bien la nuit que le jour. Il permet aussi de baisser l'intensité des lustres, favorisant la lumière sur le spectacle et de ce fait l'attention des spectateurs. Cependant, cette nouvelle clarté a ses inconvénients. Elle génère mauvaises odeurs et maux de tête chez les acteurs mais aussi dans le public. De plus, l'abondance de tuyaux et de flammes au milieu de machineries de bois, de cordes et de tissus est source

**L'ABONDANCE DE  
TUYAUX ET DE FLAMMES  
AU MILIEU DE  
MACHINERIES DE BOIS,  
DE CORDES ET DE  
TISSUS EST SOURCE  
D'INCENDIES QUI NE  
MANQUENT PAS DE SE  
PRODUIRE, SANS PARLER  
DES RISQUES  
D'EXPLOSIONS OU  
D'ASPHYXIE. ON COMPTE  
EN FRANCE UN NOMBRE  
IMPORTANT DE  
THÉÂTRES DÉTRUITS PAR  
LE FEU**

d'incendies qui ne manquent pas de se produire, sans parler des risques d'explosions ou d'asphyxie. On compte en France un nombre important de théâtres détruits par le feu. Puis vint le temps des pleins feux avec l'électricité. Les premières expériences d'éclairage électrique datent du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Lampes à arc, lampes oxhydriques, puis lampes à incandescence. Celles-ci vont pouvoir équiper les lanternes et les projecteurs et « hisseront l'éclairage au rang de l'un des arts de la scène ». (1)

**SOURCES**

*L'éclairage dans les spectacles à Paris du XVIII<sup>ème</sup> siècle au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle - André Finot  
1-Pleins feux. Techniques d'éclairage à l'Opéra au XIX<sup>ème</sup> siècle - Christine Richier professeur à l'Ensatt  
De la scène aux coulisses. L'aventure au quotidien.*



- COFFRES FORTS
- SERRURES
- SECURITES  
BARREAU DAGE
- PORTES BLINDEES
- AUTOMATISME
- METALLERIE
- OUVERTURE DE PORTES

FRANCK DELISLE  
SERRURERIE

**DEPANNAGE D'URGENCE 6J/7**

06 49 15 95 61 - 04 74 03 07 19

franckserrurerie@orange.fr



**Maison Bullioud par Philibert Delorme XVI<sup>ème</sup> siècle**  
Rue Juiverie Lyon 5e